



HAL
open science

Relevé de décisions de la simulation du conseil des ministres franco-allemand : les principales propositions à intégrer dans la Déclaration de Nancy

Jonathan Labbé

► To cite this version:

Jonathan Labbé. Relevé de décisions de la simulation du conseil des ministres franco-allemand : les principales propositions à intégrer dans la Déclaration de Nancy. 2018, pp.47. hal-03198390

HAL Id: hal-03198390

<https://hal.science/hal-03198390>

Submitted on 20 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Sous le haut patronage de
Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République



Les entretiens
FRANCO-ALLEMANDS
de Nancy

—
Innovation im Dialog

22 et 23 février 2018

RÉTROSPECTIVE

SOMMAIRE



AVANT-PROPOS	3
PREMIERS ENTRETIENS FRANCO-ALLEMANDS DE NANCY	4
LES ENTRETIENS FRANCO-ALLEMANDS DE NANCY VUS PAR.....	5
PROGRAMME	6
EXTRAITS DE L'OUVERTURE OFFICIELLE.....	7
RETOUR SUR LES TRAVAUX DU CONSEIL DES MINISTRES FRANCO-ALLEMAND DES ÉTUDIANTS ET DOCTORANTS	11
«À LA RECHERCHE DU FUTUR» PAR LE PROF. HUGO HÄMMERLE	13
EXTRAITS DE LA SÉQUENCE 1 : USAGES NUMÉRIQUES ET CYBERSÉCURITÉ	14
EXTRAITS DE LA SÉQUENCE 2 : NOUVEAUX MATÉRIAUX.....	19
EXTRAITS DE LA SÉQUENCE 3 : SANTÉ ET BIEN-ÊTRE.....	24
POINT SUR LES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE JOURNÉE – SÉMINAIRE DE FISCHBACHAU ET RETOUR EN IMAGES SUR LA CONFÉRENCE PUBLIQUE DU DR FRANCK MENTRUP	28
EXTRAITS DE LA SÉQUENCE 4 : INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES	29
EXTRAITS DE LA TABLE RONDE DE CLÔTURE.....	33
CONTRIBUTION DES COMMUNES DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY JUMELÉES AVEC DES VILLES ALLEMANDES.....	38
DÉCLARATION DE NANCY.....	40
CONTRIBUTION DES ÉTUDIANTS À LA DÉCLARATION DE NANCY	46

ÉDITO



Au cœur de notre Europe historique, la géographie particulière du territoire de la Métropole du Grand Nancy constitue un atout majeur pour le développement de coopérations de longue portée autour de projets d'excellence, garantie de rayonnement et d'attractivité.

En organisant les premiers Entretiens franco-allemands de Nancy les 22 et 23 février 2018, placés sous le haut patronage du Président de la République, j'ai souhaité que la Métropole du Grand Nancy, avec le plein soutien de l'Université de Lorraine, de Sciences Po Paris Campus de Nancy, du Goethe Institut, de l'Office franco-allemand de la Jeunesse et de la Région Grand Est, concoure à l'objectif central de la coopération territoriale européenne : la recherche d'un développement interrégional harmonieux.

La Métropole y contribue en proposant les conditions d'un dialogue d'innovation entre experts français et allemands pour identifier des solutions partagées permettant de répondre aux enjeux communs qui impactent les territoires, modifient les usages et transforment nos économies.

C'est ainsi que les Entretiens de Nancy ont permis d'engager des partenariats concrets entre acteurs publics et/ou privés français et allemands autour des « biens communs européens » que sont les matériaux, la santé, le numérique et les industries culturelles et créatives. À Nancy, dans un lien direct avec nos voisins, nous sommes convaincus que c'est dans l'accroissement de nos coopérations concrètes, thématiques, au plus près des besoins et des réalités territoriales, en intelligence collective que nous contribuons le mieux à l'approfondissement de l'intégration européenne.

Cette manifestation est donc chargée d'une symbolique puissante et particulière. Celle du choix de l'Europe, comme garantie du co-développement. Celle d'une conviction affirmée d'un territoire métropolitain qui fait le choix résolu d'approfondir ses relations avec ses partenaires. Celle de croire en la primauté d'un dialogue ouvert et pragmatique pour identifier les solutions de demain plutôt que les logiques d'opposition. Celle, enfin, de croire que les territoires ont, aux côtés des États, une responsabilité particulière à assumer dans la dynamique de relance du projet européen.

La Métropole du Grand Nancy s'est dotée en septembre 2017 de ses « Orientations stratégiques pour une politique des relations transfrontalières, internationales et européennes ». Ces orientations accompagnent la double ambition du Projet métropolitain, à savoir la construction collective d'une vision et de projets portés par la diversité des acteurs présents sur notre territoire et la mise en lumière des enjeux et des ambitions de la Métropole de demain.

Grâce à l'implication forte et particulière des partenaires de formation universitaire, la jeune génération européenne s'est mobilisée pour contribuer, dans le cadre d'un séminaire, à la richesse des contenus produits au cours de ces journées de dialogue. Ainsi, je tiens à saluer l'engagement et les propositions audacieuses formulées par ces étudiants qui prennent toute leur place dans l'élaboration de la Déclaration de Nancy, contribution territoriale originale adressée aux gouvernements des deux pays à l'heure où s'élabore un nouveau chapitre des relations franco-allemandes.

Je vous invite à parcourir ce présent document qui est une rétrospective des contributions concrètes issues de ces deux journées de dialogue.

Les Entretiens de Nancy, tout à la fois événement de coopération territoriale européenne, outil de développement économique et contribution à un discours européen positif s'inscrivent durablement dans le paysage du dialogue franco-allemand.

J'ai ainsi le plaisir de vous convier à la prochaine édition des Entretiens franco-allemands de Nancy qui se tiendront les 14 et 15 mars 2019 au cœur de la ville, au siège – particulièrement emblématique du point de vue patrimonial, de la Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine.

À bientôt donc pour de nouveaux échanges passionnants et vive l'amitié franco-allemande.

ANDRÉ ROSSINOT,
Président de la Métropole du Grand Nancy,
ancien Ministre

PREMIERS ENTRETIENS FRANCO-ALLEMANDS DE NANCY (EFAN) 22 ET 23 FÉVRIER 2018

**Deux journées de prospective, de dialogue et de débats.
Un cadre nouveau pour concrétiser vos projets de coopération.**

Dans le cadre inspirant du campus ARTEM, la Métropole du Grand Nancy et ses partenaires - Ville de Nancy, Conseil régional du Grand Est, Université de Lorraine, Campus européen franco-allemand de Sciences Po Paris à Nancy, Goethe Institut - ont proposé de vivre une expérience unique de la relation franco-allemande et d'en tirer avantage pour vos projets.

Un moment d'émulation collective entre pépites nancéiennes, grands témoins français et spécialistes allemands, autour de thématiques majeures pour l'avenir : nouveaux matériaux, usages numériques et cybersécurité, santé et bien-être, industries culturelles et créatives. Chacune de ces thématiques a mis en lumière l'excellence d'un acteur nancéen, d'une structure, d'un laboratoire et a offert un espace de dialogue optimal avec des partenaires allemands de très haut niveau.

Les Entretiens de Nancy se sont achevés avec la présentation de la Déclaration de Nancy 2018 qui a pour objet de souligner et porter à la connaissance des gouvernements français et allemands les principales recommandations issues de ces deux jours.

Dans une métropole où 17 communes sur 20 ont noué des relations de jumelage avec des communes allemandes, la vitalité des liens inter territoriaux a été également honorée.

Susciter des coopérations nouvelles pour faire progresser ensemble l'Europe des idées et des projets concrets.



LES ENTRETIENS FRANCO-ALLEMANDS DE NANCY VUS PAR...



Jean-Luc MARX Préfet de la Région Grand Est

« Une manifestation franco-allemande qui s'inscrit en soutien à la construction européenne, relancée par le Président de la République. »

« Une contribution à la feuille de route de la coopération franco-allemande qui doit se manifester par un nouveau traité de l'Élysée embrassant un large champ de thématiques utiles au développement des deux pays au sein de l'UE. La France et l'Allemagne, une nouvelle fois, montrent le chemin de l'approfondissement de la construction européenne. »

Dr. Patrick BARTHEL Vice-président de l'Université de Lorraine, délégué «Franco-allemand» représentant Pierre MUTZENHARDT, Président

« Les EFAN peuvent permettre de capitaliser et de renforcer les nombreux partenariats de recherche d'excellence (métallurgie, nanotechnologies, cybersécurité), en assurant la complémentarité et la synergie avec nos partenaires allemands, sans oublier la formation et l'apprentissage de la langue du voisin. (...) Les EFAN renforcent encore nos partenariats et nos accords pour approfondir l'espace pédagogique européen. »



André ROSSINOT Président de la Métropole du Grand Nancy, ancien Ministre

« Sous le haut-patronage du Président de la République, les EFAN viennent enrichir les coopérations franco-allemandes et sont l'expression particulière d'un territoire qui s'engage pour l'idée européenne, en privilégiant les partenariats économiques et de recherche, concrets et qui visent à l'adaptation de nos sociétés à l'heure de l'accélération du monde. »

Jean-Michel BERLEMONT Adjoint au Maire de Nancy en charge des relations internationales, représentant Laurent HÉNART, Maire de Nancy

« Il faut rappeler le fait exceptionnel que représentent les 2 200 jumelages franco-allemands. Rappeler aussi que plus de 3 000 entreprises allemandes sont implantées en France et que 1 600 entreprises françaises sont implantées en Allemagne. »



François WERNER Vice-président du Conseil Régional du Grand Est, représentant Jean ROTTNER, Président du Conseil Régional du Grand Est

« C'est au travers de projets ambitieux et communs que notre territoire européen renforcera sa cohésion et ses performances. Les EFAN, en plaçant l'innovation au cœur du dispositif, en soulignent l'acuité. »

Béatrice ANGRAND Secrétaire générale de l'Office Franco-allemand pour la Jeunesse

« Les territoires ont une expertise à faire valoir dans la résolution des problématiques européennes et cette manifestation de dialogues d'expertise parvient à réaliser la jonction entre l'Europe et les préoccupations des citoyens. »

PROGRAMME

JEUDI 22 FÉVRIER 2018

Campus ARTEM, bâtiment de l'École des Mines

9h

Ouverture officielle et interventions d'ouverture

10h30 - 10h50

À la recherche du futur

11h - 13h

Séquence 1 : Usages numériques et cybersécurité

14h - 15h30

Séquence 2 : Nouveaux matériaux

15h45 - 17h45

Séquence 3 : Santé et bien-être produit

Point sur les travaux de la première journée

19h30

Grands Salons de l'Hôtel de Ville de Nancy

Conférence publique du Dr. Frank MENTRUP, Maire de Karlsruhe

VENDREDI 23 FÉVRIER 2018

Campus ARTEM, bâtiment de l'École des Mines

9h - 10h45

Séquence 4 : Les industries culturelles et créatives, entreprises aux carrefours des innovations

11h - 12h45

Table ronde de clôture et présentation de la Déclaration de Nancy 2018

13h

Remerciements et fin des travaux

OUVERTURE OFFICIELLE



Mot d'accueil du **Prof. François ROUSSEAU**, directeur de l'École des Mines de Nancy, hôte des Entretiens franco-allemands 2018 et de **Patrick BARTHEL**, Vice-président de l'Université de Lorraine, représentant **Pierre MUTZENHARDT**, Président de l'Université de Lorraine.

Les hymnes français, allemand et européen sont interprétés par la chorale de Sciences Po, campus franco-allemand européen de Nancy.

— INTERVENTIONS D'OUVERTURE —

- **André ROSSINOT**, Président de la Métropole du Grand Nancy, ancien Ministre,
- **Jean-Michel BERLEMONT**, Adjoint au Maire de Nancy en charge des relations internationales, représentant **Laurent HÉNART**, Maire de Nancy,
- **Béatrice ANGRAND**, Secrétaire générale de l'Office Franco-allemand pour la Jeunesse,
- **François WERNER**, Vice-président du Conseil Régional du Grand Est, représentant **Jean ROTTNER**, Président du Conseil Régional du Grand Est,
- **Jean-Luc MARX**, Préfet de la Région Grand Est.

Restitution des travaux du Conseil des Ministres franco-allemand des étudiants par **Raphael BUCHER**, «Chancelier » des étudiants franco-allemands et **Sarah BRONSARD**, «Présidente de la République française».



EXTRAITS

Le Grand Est, une région positionnée au cœur de l'Europe

Jean-Luc MARX Préfet de la Région Grand Est

« Les Entretiens franco-allemands de Nancy (EFAN) sont un outil de coopération internationale extrêmement important pour le Grand Est. »

« Le territoire du Grand Nancy, au cœur de la région la plus transfrontalière de France, peut tirer grand profit de ce que d'aucuns appellent "la couture frontalière", où ses acteurs métropolitains collaborent par conviction européenne avec leurs voisins. »

François WERNER Vice-président du Conseil Régional du Grand Est, représentant Jean ROTTNER, Président du Conseil Régional du Grand Est

« La région Grand Est, partenaire des EFAN, compte 44 000 travailleurs frontaliers avec l'Allemagne. 34 000 personnes, soit 1/3 des allemands vivant en France, vivent dans le Grand Est. La Région Grand Est est le premier partenaire commercial de l'Allemagne avec 900 entreprises allemandes présentes en région. Nous sommes également la première région de France pour le nombre de cursus franco-allemands universitaires. Les enjeux de transport, de qualité de vie, de développement engagent une prospective à l'échelle du territoire européen, considérant la proximité géographique et les flux qui y transitent. Au travers de son Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation, la Région souhaite développer une agence de développement économique franco-allemande considérant les nombreux enjeux communs. »

Le Grand Nancy, une métropole de l'intelligence collective

André ROSSINOT Président de la Métropole du Grand Nancy - ancien Ministre

« À l'heure des grands bouleversements et des transitions partout en cours, la science de l'interaction est toujours plus essentielle. En accueillant cette manifestation franco-allemande inédite sur le site universitaire remarquable d'Artem, haut-lieu de la transversalité des savoirs, nous plaçons nos débats sous le signe de l'intelligence collective. À Nancy, notre force est notre capacité de croiser les savoirs et les domaines d'activités, à l'image de la philosophie de l'École de Nancy qui réunissait les Arts et l'Industrie. La Métropole du Grand Nancy, avec les Entretiens franco-allemands, s'inscrit positivement au sein de l'espace européen de proximité, de Liège à Bâle en passant par les lander allemands, de Sarre, de Rhénanie-Palatinat et de Bade-Wurtemberg.

Les EFAN sont un des piliers de la nouvelle stratégie internationale et transfrontalière de la Métropole. Cette stratégie s'appuie également sur la richesse des partenariats anciens développés par les communes du Grand Nancy, avec des villes allemandes. Au nombre de 17, ces partenariats favorisent l'amitié entre les peuples et la connaissance mutuelle. »

Jean-Michel BERLEMONT Adjoint au Maire de Nancy en charge des relations internationales, représentant Laurent HÉNART, Maire de Nancy



« Le territoire de Nancy mène chaque année, avec Karlsruhe, plus de 100 actions communes : coopération économique, échanges universitaires, coopérations culturelles, monde associatif, conseils de jeunesse, sommet des jeunes, ... »

L'Université de Lorraine et le site Artem, lieux d'excellence

Patrick BARTHEL Vice-président de l'Université de Lorraine, délégué «Franco-allemand» représentant Pierre MUTZENHARDT, Président

« Les EFAN, auxquels s'associe étroitement l'Université de Lorraine, participent de la mise en avant de la stratégie européenne de l'Université de Lorraine. La thématique du franco-allemand en est un axe fondamental. L'Université de Lorraine compte plus de 50 formations franco-allemandes et coopère au sein de la Grande Région avec ses partenaires allemands, luxembourgeois et belges à un modèle d'Université Européenne. »



Prof. François ROUSSEAU Directeur de l'École nationale supérieure des Mines de Nancy, Université de Lorraine

« L'École des Mines Nancy, au sein du Campus universitaire d'excellence ARTEM, est heureuse d'accueillir les premiers Entretiens franco-allemands de Nancy. Mines Nancy, fondée il y a un siècle, pour répondre aux besoins de l'industrie locale, métallurgique et minière, a une tradition d'excellence et d'innovation pédagogique. Généraliste, elle est positionnée sur toutes les disciplines scientifiques qui font les transitions de demain (transition numérique, transition énergétique, transition écologique, transition managériale,...). Mines Nancy a de nombreux liens avec l'Allemagne (accords de double-diplômes, des échanges pédagogiques,...). »

Les territoires français et allemands du Grand Est : une histoire partagée



Patrick BARTHEL Vice-président de l'Université de Lorraine, délégué «Franco-allemand» représentant Pierre MUTZENHARDT, Président

« Le territoire métropolitain, du Grand Est, tout comme les territoires allemands proches, partagent une même histoire industrielle et s'appuient sur des compétences et expertises scientifiques communes, utiles et reconnues pour faire face aux transitions de demain (transition numérique, énergétique, économique, managériale). »

André ROSSINOT Président de la Métropole du Grand Nancy - ancien Ministre

« Nous sommes dépositaires d'une histoire partagée. Il faut saluer l'œuvre de nos devanciers, qui ont su retisser le fil d'amitié qui unit désormais nos territoires au cœur de l'Europe. »

François WERNER Vice-président du Conseil Régional du Grand Est, représentant Jean ROTTNER, Président du Conseil Régional du Grand Est

« L'amitié franco-allemande nécessite une vigilance constante, et des efforts renouvelés. L'apprentissage de la langue allemande en région Grand Est est le premier des défis à relever. La langue anglaise ne doit désormais plus être considérée comme une langue étrangère mais un acquis de base dont tout un chacun doit disposer. Dès lors, le soutien à l'apprentissage de l'allemand doit se massifier au travers de dispositifs puissants comme les classes bilingues et l'Abibac. L'apprentissage de l'allemand, dans le cadre de la formation continue ou dans le cas d'une embauche en Allemagne, doit également être repensé et renforcé. Enfin, les cursus d'apprentissage doivent être harmonisés à l'échelle des bassins de vie frontaliers. La Région Grand Est ambitionne d'être la première région disposant « d'universités européennes » et soutiendra toutes démarches engagées en ce sens. »

Des pépites locales à valoriser

André ROSSINOT Président de la Métropole du Grand Nancy - ancien Ministre

« Le territoire métropolitain est riche d'une diversité de talents, de compétences, qui s'articulent les uns aux autres. Ces pépites d'avenir participent à l'identification des biens communs de demain. »

Jean-Michel BERLEMONT Adjoint au Maire de Nancy en charge des relations internationales, représentant Laurent HÉNART, Maire de Nancy

« Mettre en exergue les 175 double-diplômes reconnus en France et en Allemagne. »



La jeunesse à l'honneur

André ROSSINOT Président de la Métropole du Grand Nancy - ancien Ministre

« Le lien avec les plus jeunes générations est également fondamental, raison pour laquelle les EFAN ont placé 50 étudiants européens en capacité de formuler des propositions audacieuses pour l'avenir de la construction européenne et du rôle du couple franco-allemand. »

Béatrice ANGRAND Secrétaire générale de l'Office Franco-allemand pour la Jeunesse

« Les EFAN ont le courage d'associer les jeunes, non pas comme des spectateurs, non pas comme des figurants, mais comme des acteurs, co-rédacteurs des travaux. 40 étudiants français et allemands ont ainsi travaillé sur les thèmes des Entretiens sous la forme d'une simulation d'un Conseil des Ministres franco-allemands. Ils ont formulé des propositions concrètes et audacieuses qui figureront, au même titre que celles des experts, dans la Déclaration de Nancy, document qui sera la mémoire des EFAN 2018. »

« L'OFAJ encourage le territoire métropolitain à poursuivre son travail en direction des plus jeunes et notamment des plus défavorisés car la réussite du projet européen dépend de la place qui sera donnée à chacun. »

L'innovation au cœur du dialogue franco-allemand

Jean-Luc MARX Préfet de la Région Grand Est

« Les EFAN proposent un dialogue d'innovation qui place les relations entre les chercheurs et les entrepreneurs des deux pays sous l'angle de la créativité. Les travaux issus des EFAN serviront utilement à la rédaction du futur traité de l'Élysée, en identifiant des thématiques de coopération franco-allemande concrètes et garantes de co-développement. »

François WERNER Vice-président du Conseil Régional du Grand Est, représentant Jean ROTTNER, Président du Conseil Régional du Grand Est

« Dans le domaine médical, les partenariats franco-allemands sont nécessaires pour la recherche, la formation et la mutualisation des équipements au sein de l'espace de santé commun avec l'exemple actuel de la protonthérapie. »

Raphael BUCHER Étudiant à Sciences Po Nancy, « Chancelier » des étudiants franco-allemands

« L'innovation vient du dialogue. Mais quel est le sens du mot dialogue ? Un dialogue, c'est deux parties qui réfléchissent, argumentent et discutent, en faisant en sorte que chaque discussion garde en vue l'objectif de trouver des solutions communes aux problématiques posées. »

RETOUR SUR LES TRAVAUX DU CONSEIL DES MINISTRES FRANCO-ALLEMAND DES ÉTUDIANTS ET DOCTORANTS

Les 20 et 21 février 2018, 40 étudiants français et allemands se sont réunis dans les locaux de l'école Sciences Politiques de Nancy pour une simulation d'un Conseil des Ministres franco-allemand.

Ce projet a été organisé par l'Université de Lorraine, l'Office franco-allemand de la Jeunesse (OFAJ) et Sciences Po Nancy.

Les étudiants ont été répartis dans des ateliers selon cinq grandes thématiques (cybersécurité et numérique ; santé et bien-être ; formation et mobilités étudiantes franco-allemandes et européennes ; nouveaux matériaux ; industries culturelles et créatives). L'objectif : proposer des mesures politiques et économiques puis les présenter lors de la simulation du Conseil des Ministres franco-allemand. Ces propositions ont également été soumises à des experts dans le cadre des Entretiens franco-allemands de Nancy.

Dans chacun des ateliers, quatre étudiants français ont représenté le gouvernement français et quatre étudiants allemands ont représenté le gouvernement allemand. Un doctorant spécialiste de la thématique a joué le rôle de médiateur pour chacun des ateliers.

La simulation de Conseil des Ministres franco-allemand a été encadrée sous la direction de François Laval, directeur de Sciences Po Nancy, Johannes Caliskan, chargé de projets à l'Université de Lorraine et Sandra Schmidt représentante de l'OFAJ. Deux étudiants volontaires représentaient respectivement la Chancelière allemande et le Président français. Les mesures débattues et proposées dans le cadre des 5 ateliers ont été soumises au conseil puis adoptées.

Retrouvez la contribution des étudiants et doctorants à la Déclaration de Nancy page 46





À LA RECHERCHE DU FUTUR

Prof. Hugo HÄMMERLE, porte-parole de l'Alliance pour l'Innovation du Bade-Wurtemberg (www.innbw.de) qui regroupe 12 instituts de recherche auprès des universités, avec 1 100 collaborateurs, et directeur du NMI (www.nmi.de), Institut de recherche sur les sciences du vivant et la médecine de l'Université de Tübingen (Bade-Wurtemberg).

Extraits de l'intervention

Professeur HÄMMERLE « *Innovation im Dialog* » est le carburant du progrès. L'innovation est un « élixir de vie », un moyen de perpétuation pour notre société, pour notre jeunesse, pour notre futur.



La recherche fondamentale et appliquée est la première ressource de nos territoires européens.

Le Land de Bade-Wurtemberg est la région européenne qui consacre le budget le plus important à la recherche et au développement. En tant que porte-parole de l'Alliance pour l'Innovation du Bade-Wurtemberg et en tant que Professeur d'Université, j'aspire à faire progresser le réflexe coopératif entre les territoires européens, a fortiori frontaliers, pour faire converger toujours plus nos dispositifs de soutien à la recherche et au développement.

La recherche remplit son rôle essentiel lorsqu'elle est en capacité de transférer son savoir et la technologie vers l'économie réelle, au profit des entreprises innovantes.

Tout l'enjeu, à l'échelle européenne, est de sécuriser ce lien entre recherche et monde économique, durablement et efficacement.

Dans nos anciennes régions industrielles, la création d'entreprises, notamment par les plus jeunes générations doit être soutenue en créant un environnement favorable de coopération entre les différents acteurs de l'innovation.

Dans ce monde en transition, la question de la capacité de l'investissement en recherche et développement des PME est un sujet majeur, en cela qu'elles participent fortement à la création de valeur ajoutée.

La formation des travailleurs aux métiers de demain est un enjeu crucial pour l'Europe. Les cursus universitaires, généraux, techniques et supérieurs ont un rôle supplémentaire. Celui de maintenir un lien constant avec les entreprises pour assurer la qualité et la pertinence des formations dispensées.

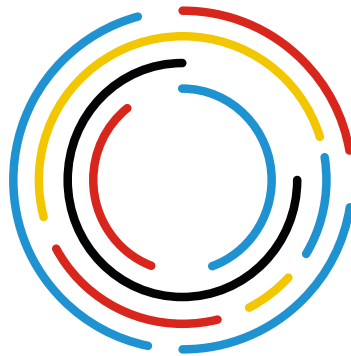
Le temps de la recherche nécessairement long doit être préservé à l'heure où le court-termisme prévaut trop souvent. Il est nécessaire d'aborder les enjeux de l'innovation sous l'angle du pragmatisme. Aussi, l'organisation en cluster permet de répondre efficacement à cet enjeu. L'idée sous-jacente est celle de la création d'une chaîne de valeurs au sein d'un territoire. Pour approfondir le projet européen, cette chaîne de valeurs pourrait être mise en œuvre à l'échelle des territoires européens frontaliers. Nos territoires bénéficient tous de budgets européens consacrés au financement de la R&D. Il conviendrait donc que nous recherchions les moyens d'une convergence toujours plus étroite de nos atouts, au sein de ces dispositifs, car le retour sur investissement est important.

L'approfondissement d'un espace européen de la recherche est un formidable moyen de renforcer le projet européen.

La performance économique doit toujours plus s'articuler avec la préservation de l'environnement, ainsi que rappelé par l'accord de Paris. >>>

SÉQUENCE 1

USAGES NUMÉRIQUES ET CYBERSÉCURITÉ



Séquence produite avec le concours du LORIA (www.loria.fr), laboratoire commun de l'INRIA, de l'Université de Lorraine et du CNRS, et introduite et pilotée par le **Dr. Véronique CORTIER**, directeur de recherche au CNRS.

Ont été abordées, par des exemples concrets, les questions suivantes :

- De la recherche et de l'innovation (civile et militaire, technologie numérique à double usage),
- Du service à la société : vie quotidienne, travail (enjeu de l'adhésion, et défi du partage des bénéfices par le plus grand nombre),
- Des territoires et de leurs organisations (atouts issus de la valorisation économique de la recherche et de l'innovation et d'une bonne gestion de la mutation numérique).

— AVEC —

Prof. Michael BACKES, Directeur du Helmholtz Center for IT-Security, Privacy and Accountability (CISPA, www.cispa.saarland) à Sarrebruck (Sarre), centre créé le 1^{er} janvier 2018 et référence pour l'Allemagne en matière de cybersécurité.

Alexander MAGER, Directeur général du Ludwig Bölkow Campus GmbH à Munich, joint-venture d'Airbus, Siemens et IABG associé - avec Munich Aerospace (initiative commune de l'université de l'armée allemande, de l'université technologique de Munich, du centre aérospatial allemand, du think tank Bauhaus Luftfahrt) - à la création, la promotion et la gestion du Ludwig Bülkow Campus (www.lb-campus.com).

Suivie d'une séance de questions-réponses animée par le **Colonel Jean-Marc REGNIER**, Commandant d'armes de la Place militaire de Nancy.

EXTRAITS

Travailler en commun : une nécessité



Dr. Véronique CORTIER Directeur de recherche au CNRS

« La sécurité et la sûreté informatique sont des biens communs qu'il convient de prendre en compte à l'échelle européenne. Pour ce faire, la recherche en sécurité, autour de plateformes dédiées, des formations à l'intention des étudiants et des coopérations étroites internationales apparaissent toujours plus essentielles, à mesure que croissent les risques liés à l'usage et l'impact exponentiel du numérique. »

Colonel Jean-Marc REGNIER Commandant d'armes de la Place militaire de Nancy

« La sécurité de l'État, à l'heure de la révolution numérique, nécessite de travailler en commun, à l'échelle européenne dans une approche globale. »

La recherche : outil de développement économique



Prof. Michael BACKES Directeur du Helmholtz Center for IT-Security, Privacy and Accountability (CISPA), à Sarrebruck (Sarre)

« L'Europe doit jouer un rôle majeur dans l'accompagnement des évolutions technologiques, en se plaçant en pointe dans le domaine de la recherche afin d'être en mesure d'engager des progrès constants au profit de tous, tout en respectant son modèle de civilisation basé sur le respect des libertés individuelles. La recherche en cybersécurité est un outil de développement économique. La cybersécurité est une composante essentielle de chaque industrie. L'Europe produit des voitures. À l'avenir, pour qu'une voiture autonome soit fiable, la R&D s'attachera à développer des systèmes de sécurité performants. C'est l'une des conditions qui permettra à l'Europe de tenir son rang dans la compétition internationale, tout en permettant de stimuler la recherche et les emplois qualifiés dans l'industrie. »

« L'informatique comme nous la connaissons aujourd'hui est imparfaite, nous tolérons que notre ordinateur "plante" une fois par semaine, et on accepte de le redémarrer sans savoir pourquoi, en espérant qu'il remarque. La bureautique, depuis 3 décennies n'a pas réglé certains problèmes de base. Or, dans l'internet de demain, l'internet des objets, on ne pourra plus se contenter de cela, on ne pourra pas tolérer que la voiture autonome familiale rentre dans un arbre une fois par semaine à cause d'une panne informatique. Nous pensons que cet internet de demain aura pour base la cybersécurité, et c'est là où nous, européens, avons notre carte à jouer. »

« Depuis près de quatre ans, une initiative majeure entre Nancy et Sarrebruck est menée par les équipes de recherches pour mettre en œuvre un centre de recherche conjoint sur la cybersécurité.

La recherche en matière de sécurité est hautement internationale et ne s'arrête pas aux frontières. Les deux sites ont de nombreuses synergies : ils travaillent ensemble depuis 25 ans sur des projets de recherche conjoints.

Le travail de recherche en réseau, à l'échelle européenne, et en premier lieu entre la France et l'Allemagne, est une garantie d'excellence. Sarrebruck et Nancy, en plus de leur proximité géographique, ont des atouts complémentaires permettant les transferts de savoir vers le monde économique. »

La question de la formation dans un secteur en évolution permanente

Colonel Jean-Marc REGNIER Commandant d'armes de la Place militaire de Nancy

« Les avancées technologiques, comme l'intelligence artificielle, présentent autant d'opportunités que de risques. Dans un secteur en évolution permanente, la question de la formation initiale et de la formation continue est un aspect essentiel, assurant la résilience des systèmes informatiques stratégiques. »

Prof. Michael BACKES Directeur du Helmholtz Center for IT-Security, Privacy and Accountability (CISPA), à Sarrebruck (Sarre)

« L'enjeu de la formation continue est certainement fondamental, mais la première des nécessités est de renforcer la formation initiale au « computing », et ce dès le plus jeune âge, afin d'apprendre aux jeunes générations à aborder le numérique sous l'angle créatif et pas uniquement en tant que consommateur mais bien en acteur et opérateur.

Il apparaît toujours plus fondamental dans le domaine du numérique, d'outiller les populations à la résolution de problèmes, et à la résilience face à des situations concrètes. Cette montée en compétences individuelle a pour effet de renforcer le tissu économique.

La coopération franco-allemande en matière de cybersécurité nécessite de rechercher, de prime abord, l'excellence en matière de recherche pour ainsi obtenir le fléchage des financements nationaux et européens suffisants. Le secteur des nouvelles technologies évolue continuellement et dès lors reste un secteur économique évident. »

Le cas des industries aéronautiques et aérospatiales

Alexander MAGER Directeur général du Ludwig Bölkow Campus GmbH à Munich, joint-venture d'Airbus, Siemens et IABG associé



« Nous pouvons fermement supposer que la numérisation modifiera de manière significative l'industrie aéronautique et aérospatiale et permettra de nombreuses innovations de rupture dans un délai relativement court.

Notre travail scientifique à l'échelle européenne doit toujours plus se fonder sur la transversalité et l'intelligence collective et a fortiori dans les domaines stratégiques que sont l'aéronautique et l'aérospatial (Airbus, Agence Spatiale Européenne).

Les industries aéronautiques et aérospatiales se trouvent à un carrefour important de leurs histoires. Là où il y a une décennie, le marché était un oligopole, où quelques firmes hautement subventionnées par les États (U.L.A., Ariane) faisaient face à une poignée de grands groupes industriels privés, aujourd'hui tout a changé.

Depuis quelques années, de nouveaux poids lourds venant de l'économie digitale ont développé des stratégies spatiales. Leur créativité, leur efficacité à réduire les coûts et les temps de recherche et développement, ont complètement chamboulé l'environnement industriel.

Afin de rester compétitives, nos industries européennes ont dû repenser leur façon d'agir, d'innover, de collaborer sur des projets communs. Dans nos écosystèmes européens, des multinationales côtoient des startups, des écoles et des centres de recherche.

C'est en « réapprenant à penser », en jouant collectif et en investissant ensemble dans la science de demain que l'Europe pourra continuer à jouer un rôle fort, sur terre et dans le ciel. »

Colonel Jean-Marc REGNIER Commandant d'armes de la Place militaire de Nancy



« Face à la multiplicité des typologies de menace, les forces armées européennes sont conscientes de la nécessité de partager les diverses expertises. Les réponses de sécurité doivent être rapides, tangibles et pratiques.

Dans le domaine de la cybersécurité, la recherche doit être cadrée et encouragée pour apporter des réponses rapides, tangibles et pratiques aux problèmes de sécurité auxquels l'Europe est confrontée. La recherche et le développement doivent être orientés par les États.

Comment assurer la résilience des entreprises, du tissu économique, de la nation dans cet environnement évolutif ?

Au titre des coopérations structurées permanentes, entre l'Allemagne et la France, deux projets concernent la cybersécurité et un en particulier sur les équipes de réponse rapide en cas de cyberattaque.

Des coopérations entre les armées ont été définies et doivent être validées en 2018 sur un partage d'information, évaluations communes de la menace et des échanges directs entre les experts des domaines.

Le numérique est une formidable opportunité d'innover dans la coopération franco-allemande, dans la formation, dans la recherche et le développement, les acteurs socio-économiques.

Le modèle développé à Nancy par le ministère de la défense, en lien avec les collectivités et les opérateurs de recherche, fait la part belle aux individus en matière de cybersécurité, en les plaçant en responsabilité d'être des acteurs de sécurité au sein de leur structure. »



SÉQUENCE 2

NOUVEAUX MATÉRIAUX



Séquence produite avec le concours de l'Institut Jean Lamour (www.ijl.univ-lorraine.fr), laboratoire commun de l'Université de Lorraine et du CNRS, et introduite et pilotée par le **Prof. Stéphane MANGIN**, membre sénior de l'Institut Universitaire de France.

Seront abordées par des exemples concrets les questions suivantes :

- Des priorités de la recherche et de l'innovation (en prise avec les défis de la planète, « make it sustainable again » ?),
- Des transformations de l'économie de production, transition entre la recherche et la société,
- Des attentes et des responsabilités des territoires, capteurs d'opportunités, amortisseurs de menaces.

Suivie d'une séance de questions-réponses.

— AVEC —

Prof. Burkard HILLEBRANDS (www.physik.uni-kl.de/hillebrands/home), Responsable de recherche à l'Université de Kaiserslautern (Rhénanie-Palatinat), auparavant directeur scientifique du Leibniz Institute for Solid State and Materials Research (Dresde, Saxe-Anhalt).

Prof. Eduard ARZT, Directeur et président du Conseil d'administration du Leibniz Institute für neue Materialien (www.leibniz-inm.de/de) auprès de l'Université de la Sarre.

Enjeux environnementaux et applications dans la société



Prof. Stéphane MANGIN Membre sénior de l'Institut Universitaire de France, professeur à l'Université de Lorraine et chercheur à l'Institut Jean Lamour

« Les nouveaux matériaux ont changé le monde et le changeront de manière exponentielle. Un des enjeux à l'échelle européenne, actuellement en plein développement, c'est la capacité de fabriquer des composants d'objets qui ressemblent à des systèmes neuronaux, pour plus d'efficacité énergétique. »

Pour parvenir à la production d'un téléphone portable qui pèse environ 200 grammes, il faut environ 70 kilos de matériaux de départ. C'est un manque d'efficacité en termes de matériaux et un grand problème environnemental.

La connexion des objets entre eux représente 5% de la consommation électrique mondiale, en 2040-2050, cela représenterait 100% de notre production. Les conséquences sont majeures pour l'environnement, sur le modèle social et économique (terres-rares). »

Prof. Eduard ARZT Directeur et président du Conseil d'administration du Leibniz Institute für neue Materialien (www.leibniz-inm.de/de) auprès de l'Université de la Sarre

« La recherche dans le domaine des matériaux a des applications interdisciplinaires très importantes, de la sécurité alimentaire jusqu'aux implants auditifs robotisés, en passant par les énergies renouvelables (augmentation du rendement des cellules solaires...) »

« Les retombées sociales et écologiques des nouveaux matériaux (recyclabilité et finitude des ressources) sont des thèmes essentiels qui doivent orienter les recherches en Europe. Un des piliers de la science des matériaux est la recherche d'éléments de substitution, capables de remplacer les terres rares et autres matériaux non-renouvelables. »

La recherche et les coopérations scientifiques internationales au service de l'innovation

Prof. Stéphane MANGIN Membre sénior de l'Institut Universitaire de France, professeur à l'Université de Lorraine et chercheur à l'Institut Jean Lamour

« Le domaine des nouveaux matériaux nécessite un tissu économique performant avec à la fois de la formation d'excellence, du transfert technologique, des collaborations internationales. C'est dans ce cadre que les coopérations entre les équipes de recherche françaises et allemandes s'inscrivent utilement (notamment grâce aux financements européens INTERREG et Horizon 2020). »

« Pour travailler sur les matériaux, des outils particuliers sont nécessaires comme le Tube ultravide installé au sein de l'Institut Jean Lamour de Nancy. Cet équipement, unique au monde, permet des coopérations scientifiques internationales et des formations de pointe, au bénéfice des étudiants et chercheurs européens. La performance de cet équipement est reconnue par le monde industriel, qui bénéficie ainsi de ces moyens d'élaboration de produits innovants. »

Prof. Burkard HILLEBRANDS Responsable de recherche à l'Université de Kaiserslautern (Rhénanie-Palatinat)



« L'Europe a besoin d'une excellente recherche sur les matériaux, afin de répondre au défi du saut technologique de l'internet des objets au sein de l'industrie 4.0. »

« Le prix Nobel de physique 2007 a récompensé un français et un allemand, Albert FERT et Peter Grunberg, pour leur découverte de la « magnétorésistance géante », une innovation qui a notamment permis l'invention des disques durs modernes. Ce succès symbolise l'excellence commune en matière de recherche sur les phénomènes magnétiques. »

Prof. Eduard ARZT Directeur et président du Conseil d'administration du Leibniz Institute für neue Materialien (www.leibniz-inm.de/de) auprès de l'Université de la Sarre

« *New thinking, new materials* ». Une forte recherche fondamentale est essentielle pour pouvoir contribuer à l'innovation. Ainsi, pour parvenir à ces nouveaux modes de pensée qui entraînent la « disruption » selon un terme en vogue, il ne faut pas se borner à viser l'application technique, mais aller chercher aux « frontières du possible » et seulement ensuite innover dans le domaine technique. »

« Le coût d'un brevet est élevé, environ 200 000 euros pour une protection mondiale et ceci ne doit pas être sous-estimé par les organismes de recherche et d'innovation. Aussi l'intéressement du monde économique est primordial. Le « marketing innovationnel » prend donc toute son importance. Il permet de promouvoir les inventions auprès des entreprises, à chaque nouveau brevet déposé, ce qui empêche ainsi que des technologies innovantes passent inaperçues. Ce mode opératoire gagnerait à être élargi à l'échelle européenne dans le cadre d'un espace européen de la recherche. »



Prof. Stéphane MANGIN Membre sénior de l'Institut Universitaire de France, professeur à l'Université de Lorraine et chercheur à l'Institut Jean Lamour

Prof. Burkard HILLEBRANDS Responsable de recherche à l'Université de Kaiserslautern (Rhénanie-Palatinat)

Prof. Eduard ARZT Directeur et président du Conseil d'administration du Leibniz Institute für neue Materialien (www.leibniz-inm.de/de) auprès de l'Université de la Sarre

« En ce qui concerne le financement de la recherche sur le long terme, il faut la volonté politique de s'engager conjointement au niveau franco-allemand, afin de pouvoir engager et réaliser des efforts de recherche fondamentale (temps long), efforts indispensables au progrès scientifique et à la compétitivité de nos économies. »

Les équipes de recherche les plus efficaces et les plus créatives sont celles qui ont la plus grande diversité culturelle. Dans ce monde où les équipes de recherche sont internationales, développer une vision globale des enjeux communs en s'affranchissant des frontières est une clé de la réussite. Les économies sont interreliées et interdépendantes a fortiori au sein de l'espace européen. Les flux de capitaux, de travailleurs et de marchandises circulent librement. Il doit en être de même pour la recherche. Si l'on renonce à notre ouverture sur le monde sur le plan des applications technologiques et de la recherche, la qualité de nos produits en pâtirait.

L'échange d'expériences, les partenariats transversaux et la mobilité des équipes, des doctorants et des étudiants doivent être encouragés. Ainsi que la diversification des parcours des étudiants et doctorants dans le monde de l'entreprise.

Dans cette optique, l'engagement des pouvoirs publics au profit de la recherche et au soutien de la mobilité est à saluer (bourses d'excellence attribuées aux jeunes talents étudiant et travaillant en Europe). »

Positionnement de la Grande Région : quelques exemples d'échanges franco-allemands

Prof. Burkard HILLEBRANDS Responsable de recherche à l'Université de Kaiserslautern (Rhénanie-Palatinat)

« Le développement de nouveaux produits dans le domaine des matériaux est vital pour le transfert de technologie et l'enseignement, générant ainsi des effets de synergie dans ce secteur de pointe, au sein de la Grande Région transfrontalière.

Comment transférer le meilleur du savoir-faire des entreprises aux universités ? Comment transférer le meilleur de la recherche universitaire aux entreprises ? Ces questions nous ont amenés à considérer qu'il nous fallait développer des « démonstrateurs », des maquettes d'objets créés à partir de matériaux innovants pour attirer de nouvelles générations de chercheurs et les financeurs.

Le succès formidable de l'Université de la Grande Région, où Nancy, Metz, Kaiserslautern mais aussi le Luxembourg, la Sarre, Trèves et la Wallonie sont présents, est à souligner. 4 pays, 3 langues d'enseignement et plus de 135 000 étudiants dont environ 7 000 doctorants et 10 000 maîtres de conférences.

C'est en étroite collaboration que Nancy, Sarrebruck et Kaiserslautern ont formé le « Réseau Magnétique de la Grande Région », qui a pour but d'appliquer le fruit de leurs recherches à l'industrie et ainsi fédérer les recherches françaises et allemandes. »



Prof. Eduard ARZT Directeur et président du Conseil d'administration du Leibniz Institute für neue Materialien auprès de l'Université de la Sarre

« La création d'emplois qualifiés dans nos régions transfrontalières est au cœur des enjeux. Notre région transfrontalière a beaucoup souffert de la désindustrialisation et a d'autant plus besoin de nouvelles idées pour poursuivre son développement. Pour ce faire, des espaces et des temps de coordination avec le monde économique et industriel doivent être aménagés à l'interface de la recherche et de son application.

La Grande Région transfrontalière doit toujours plus être un espace d'échanges et de formations croisées au sein duquel les étudiants et les chercheurs se forment et coopèrent notamment dans le domaine d'excellence partagé des matériaux. Des programmes d'échanges permettent ainsi aux étudiants d'obtenir des double-diplômes voire des double-doctorats, lors de leurs séjours de 1 à 2 ans dans les universités partenaires, renforçant toujours plus le sentiment d'un espace de la recherche commun. »

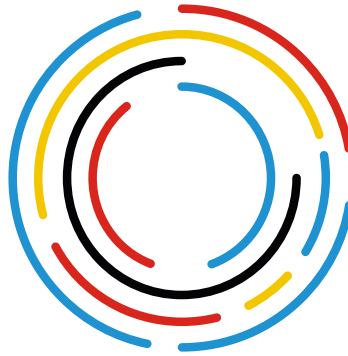
Prof. Stéphane MANGIN Membre sénior de l'Institut Universitaire de France

« La Grande Région est en bonne place sur l'échiquier mondial de la science des matériaux. Tout l'enjeu est de faire en sorte de faire converger toujours plus les intérêts des équipes de recherche présentes au sein des territoires transfrontaliers pour faire face à la concurrence internationale. »



SÉQUENCE 3

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Séquence produite avec le concours du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nancy, introduite et pilotée par le **Prof. Patrick ROSSIGNOL**, néphrologue, professeur de thérapeutique, médecin délégué du Centre d'investigation clinique plurithématique du CHRU de Nancy (www.chu-nancy.fr/cic/) et à ce titre coordinateur de plusieurs programmes de recherche internationaux.

Ont été abordées, par des exemples concrets, les questions suivantes :

- Des coopérations européennes et notamment franco-allemandes, dans le contexte de politiques d'abord nationales,
- Des voies du laboratoire vers l'atelier, conception et production de nouveaux matériaux, essor de la médecine nomade avec les objets connectés, les soins embarqués,
- De l'accès à la médecine et à la santé sur tous les territoires.

Suivie d'une séance de questions-réponses.

— AVEC —

Prof. Dr. Gunnar HEINE, Médecin chef à l'Université de la Sarre (www.uniklinikum-saarland.de), clinique de médecine interne.

Prof. Hugo HÄMMERLE, Directeur du NMI (www.nmi.de), Institut de recherche sur les sciences du vivant et la médecine de l'Université de Tübingen (Bade-Wurtemberg).

Prof. Hugo HÄMMERLE Porte-parole de l'Alliance pour l'Innovation du Bade-Wurtemberg



« Le secteur de la santé est en Europe un secteur stratégique, qui comprend entre autres l'industrie pharmaceutique, la biotechnologie, la technologie médicale et représente des chiffres d'affaires importants en employant des millions de personnes.

L'espace commun européen que représentent les territoires frontaliers français et allemand fait face à de nouvelles problématiques de santé publique notamment liées aux enjeux du vieillissement de la population qui impacte les finances des États et fait pression sur les systèmes de santé. En Europe occidentale, l'espérance de vie augmente de plus de 7 années à chaque génération.

Il est fondamental que la recherche médicale s'attache à répondre aux évolutions des pathologies qui caractérisent nos sociétés contemporaines (forte augmentation des pathologies mentales, des pathologies liées au mode de vie et à la pollution atmosphérique, notamment.) »

Prof. Hugo HÄMMERLE Porte-parole de l'Alliance pour l'Innovation du Bade-Wurtemberg

Prof. Dr. Gunnar HEINE Médecin chef à l'Université de la Sarre

Prof. Patrick ROSSIGNOL Néphrologue, professeur de thérapeutique

« L'amélioration de la santé des populations européennes, le bien-vieillir, a fortiori dans les espaces frontaliers, doivent être des objectifs partagés en stimulant la recherche médicale et concourant à la convergence réglementaire entre les systèmes de santé. Ce sont des objectifs portés par les opérateurs de santé au travers de coopérations souvent transfrontalières (projets Interreg NHL-Chir-Ex et protonthérapie), qui débouchent parfois sur des accords politiques permettant d'approfondir l'espace européen de la santé. »

Des disparités et des potentialités de coopération

Prof. Patrick ROSSIGNOL Néphrologue, professeur de thérapeutique



« Les travaux de recherche clinique, les réseaux d'excellence de chercheurs, les consortiums multidisciplinaires sont autant de coopérations potentielles entre la France et l'Allemagne.

Conduire des études et des essais cliniques pour faire évoluer les pratiques médicales est essentiel. Les médicaments que nous utilisons aujourd'hui, tous les dispositifs médicaux sont pratiqués car leur sécurité d'emploi a été prouvée par des essais cliniques. En France un outil extrêmement performant, le Programme Hospitalier de Recherche Clinique (PHRC) permet, dans le domaine académique, de procéder à des essais cliniques.

Il est aujourd'hui très difficile de conduire ces essais cliniques à l'échelle internationale. Pourtant, lors de la réalisation d'un essai clinique, la pertinence des résultats est d'autant augmentée si les résultats s'appuient sur des essais dans différents pays. Alors qu'il est possible de mener des projets de recherche fondamentale bilatéraux franco-allemands, cela n'est pas possible pour les projets de recherche clinique. »

En s'appuyant sur le Programme Hospitalier de Recherche Clinique, qui sélectionne plusieurs dizaines de projets chaque année et pour lesquels il n'est pas interdit des participations opérationnelles et financières étrangères, il pourrait être proposé de sélectionner deux projets franco-allemands. À charge pour le ministère de la santé allemand de sélectionner conjointement ces projets et de les cofinancer. L'un de ces projets pourrait être coordonné par une équipe française et l'autre par une équipe allemande. Cette proposition aurait le mérite de s'inscrire dans un cadre budgétaire inchangé. Deux projets financés par la France et l'Allemagne permettraient d'augmenter la qualité des essais cliniques. En incluant des patients français et allemands, en élargissant le spectre de recherche, les publications scientifiques bilatérales auraient une pertinence scientifique indéniable. Cette convergence inédite franco-allemande au monde pourrait être rendue possible grâce à une volonté politique. >>>



Prof. Dr. Gunnar HEINE Médecin chef à l'Université de la Sarre

« En ce qui concerne la prise en charge des patients, on ne peut que constater l'existence d'une frontière franco-allemande et quant aux publications de recherche et la coopération scientifique, la pratique reste toujours prioritairement nationale. >>>

Prof. Hugo HÄMMERLE Porte-parole de l'Alliance pour l'Innovation du Bade-Wurtemberg

Prof. Dr. Gunnar HEINE Médecin chef à l'Université de la Sarre

Prof. Patrick ROSSIGNOL Néphrologue, professeur de thérapeutique

« À l'avenir, la prise en charge du patient devra être toujours plus personnalisée et être engagée en amont de la déclaration des symptômes. À l'échelle de nos territoires, la prévention en santé apparaît toujours plus essentielle.

Le monde de la santé est toujours plus impacté par les potentiels d'innovation produits par la technologie médicale et le numérique. Ainsi, la portabilité des données individuelles de santé facilite la prise en charge des patients.

La coopération au sein de l'espace européen de la santé passe également par la mutualisation et la rationalisation des équipements de soin qui sont toujours plus robotisés, automatisés et coûteux.

Le traitement des pathologies doit être organisé à l'échelle des bassins de vie. Pour nos régions, il nous faut intégrer la dimension transfrontalière et travailler en bonne intelligence pour développer et approfondir les techniques médicales de pointe et de rupture.

Il pourrait être pertinent de mettre en place un cursus intégré en biomédecine (diplôme multinational commun), un des domaines phares du réseau universitaire de l'UNIGR. La coopération existante en recherche fondamentale et en formation s'articule entre l'université de la Sarre (Hombourg), de Liège et l'Université de Lorraine (Nancy) de formation dans le domaine médical.

À l'instar de l'organisation mise en œuvre dans le Bade-Wurtemberg, pour pouvoir interagir avec l'industrie dans le domaine médical, il serait nécessaire de développer en Grand Est, en lien avec les territoires frontaliers allemands, un recensement des savoir-faire et des compétences au sein des entreprises. Et ceci, afin de créer un lien concret et des partenariats stratégiques entre la recherche universitaire dans la faculté de médecine de l'UL et les entreprises actives dans le domaine du médical. >>>



POINT SUR LES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

Séminaire de Fischbachau

Témoignage de **Sarah SCHWARZENBERG** Chancellerie de l'État de Bavière

« Le séminaire franco-allemand de Fischbachau, rendez-vous essentiel pour la coopération et l'amitié entre la France et l'Allemagne, a fêté en janvier dernier son cinquantième anniversaire.

La Chancellerie d'État du Land de Bavière se réjouit d'apporter son soutien aux Entretiens franco-allemands de Nancy qui peuvent désormais être considérés comme une « manifestation miroir ».

Ce séminaire vise à faire se rencontrer des haut-fonctionnaires et experts allemands et français autour d'ateliers et de conférences exclusivement en français, sur des sujets impactant les sociétés contemporaines. À cette occasion, les participants travaillent ensemble à l'approfondissement du projet européen en débattant et dialoguant. »

CONFÉRENCE PUBLIQUE

Dans les Grands Salons de l'Hôtel de Ville

Accueil par **Laurent HÉNART**, ancien Ministre, Maire de Nancy, et **André ROSSINOT**, ancien Ministre, Président de la Métropole du Grand Nancy.

Conférence donnée par le **Dr. Frank MENTRUP**, Maire de Karlsruhe sur le thème : « stratégie de développement inclusif et durable d'une grande ville allemande, dans un réseau de relations régionales, nationales et européennes ».

Programme culturel proposé et offert par l'État de Bavière, partenaire des Entretiens Franco-Allemands de Nancy : le groupe « Willinger Musi ».



SÉQUENCE 4

INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES



Séquence produite avec le concours de l'Ambassade de France en Allemagne, service culturel (www.de.ambafrance.org), et de l'École Nationale Supérieure d'Art de Nancy (www.ensa-nancy.fr), introduite par le **Dr. Christian DEBIZE**, directeur.

Ont été abordées par des exemples concrets les questions suivantes :

- Des nouveaux modèles d'incubation ou d'accélération prospectifs et dynamiques dans le champ de l'entrepreneuriat culturel et créatif,
- Des interactions entre le numérique, les nouveaux matériaux et la création (dont les arts vivants),
- Du design des milieux, sa capacité à changer nos modes de vie.

Suivie d'une séance de questions-réponses.

— AVEC —

Mona GUICHARD, Attachée culturelle à l'Ambassade de France à Berlin.

Dorothee WASSENER, représentant le plénipotentiaire pour la relation culturelle franco-allemande dans le cadre du traité de l'Élysée, **M. Olaf SCHOLZ**, Maire et Président du Sénat de Hambourg.

L'exemple de Startup Mannheim

EXTRAITS

France et Allemagne : des constats partagés



Dr. Christian DEBIZE Directeur de l'École Nationale Supérieure d'Art de Nancy

« La thématique de l'innovation impacte les industries culturelles et créatives, concept apparu dans les années 90. Sept secteurs d'activités constituent un noyau dur d'activités dans lequel la créativité joue un rôle majeur de formation de la valeur, (patrimoine, spectacle vivant, musique, livre, jeu vidéo, audiovisuel...). »

« En Europe, ce secteur d'activité emploie 14 millions de personnes et correspond à 8% du PIB européen. Quatre constats peuvent être partagés entre acteurs français et allemands de l'industrie culturelle et créative :

- Le phénomène d'accélération qui entraîne le surgissement de nouvelles pratiques et bouleverse les sociétés.
- Dans la société du numérique, les citoyens fondent de nouveaux liens horizontaux entre eux, engageant des processus d'interaction positifs et favorables à la création de valeur.
- La question du lien entre éducation et créativité doit être posée car nos sociétés occidentales sont confrontées à une évolution majeure formulée par les plus jeunes générations qui souhaitent créer et faire, et non plus seulement dupliquer ce que la pédagogie traditionnelle soutient.
- La transversalité disciplinaire est l'approche essentielle permettant de se confronter à la complexité du monde. Les expériences de transversalité permettent de changer de paradigme et de privilégier les logiques de coopération et d'enrichissement mutuel pour les étudiants et les équipes enseignantes et in fine pour le contenu de la recherche. Le Campus Artem est un des rares campus à l'échelle mondiale à avoir été organisé autour de cette logique de transdisciplinarité. »

Défis et perspectives de coopérations franco-allemandes

Mona GUICHARD Attachée culturelle à l'Ambassade de France à Berlin



« Comment créer un espace de mobilité pour les porteurs de projets culturels et les artistes entre la France et l'Allemagne ? »

Parmi les freins, évidemment, la langue, les différences culturelles et d'approche dans le domaine de la création, les freins administratifs et de protection sociale des artistes. La question des statuts différents des artistes reste également une difficulté.

La question de la portabilité des droits des artistes auteurs et des entrepreneurs culturels pourrait être un sujet de réflexion majeur pour approfondir l'espace culturel franco-allemand. »

Dorothee WASSENER représentant le plénipotentiaire pour la relation culturelle franco-allemande dans le cadre du traité de l'Élysée

« Le conseil culturel franco-allemand est une institution qu'il conviendrait d'investir plus fortement afin de réinventer en permanence la relation franco-allemande au travers de projets artistiques et culturels, soutenus par des dispositifs communs. En favorisant la mobilité des artistes et des étudiants, on travaille à l'émergence d'une véritable politique culturelle partagée. »

« Trois axes de coopération potentielle entre la France et l'Allemagne :

- Le lien entre la formation et l'emploi dans le secteur des industries culturelles et créatives, autour, à Nancy, du dispositif Stand up Artem et de la future villa Artem qui proposerait un dispositif se rapprochant d'un incubateur d'activités, de nouvelle génération, ouvert aux collaborations et à l'accueil de partenaires et d'étudiants allemands.
- La coopération dans le champ du design avec la notion de « design des milieux », thématique particulièrement en avance en Allemagne. Le design des milieux c'est la dimension sociale, économique, politique. C'est comment nous parvenons à modifier notre environnement, et comment, en le modifiant, on se modifie soi-même. La France a beaucoup à apprendre de l'Allemagne sur cet enjeu fondamental pour le développement des sociétés à notre époque.
- En liant l'accélération du monde et le design, nous rentrons dans la logique de « cluster ». Il s'agit de fédérer l'existant, ce qui existe, de croiser pour détecter et faire croître les talents en faveur du développement économique. »

« Les dynamiques partenariales et les modes collaboratifs prennent toute leur place dans les ICC, au sein d'un écosystème de l'innovation ouvert, accueillant, coopératif. Dans la réalisation de projets communs et qui concernent des entreprises, des associations, des artistes, des établissements de recherche... »

L'exemple de Startup Mannheim

Mannheim est située dans la région la plus industrielle d'Allemagne. Depuis les années 1990, elle a dû faire face à de nombreux défis causés par le changement structurel de l'économie, accompagné d'un fort taux de chômage.

Son développement actuel s'appuie sur un écosystème de l'innovation qui comprend plus de 300 entreprises réunies dans un environnement partagé. Les différents domaines d'activités ne sont pas isolés les uns des autres, la technologie, la médecine, l'informatique, les industries musicales, artistiques et culturelles interagissent et collaborent pour faire émerger différents projets grâce à la fertilisation croisée des savoirs.



Dans la nouvelle économie globalisée, les villes et leurs territoires jouent un rôle de plus en plus prépondérant pour le développement et le rayonnement de leurs atouts.

Les pouvoirs locaux, en investissant des locaux abandonnés comme d'anciennes usines, font revivre les territoires laissés en friche et symbolisent ainsi la mutation économique.

La culture est le vecteur essentiel permettant de faire société aux échelles locale, nationale et européenne. Le développement culturel urbain doit mettre l'accent sur l'interdisciplinarité, en servant d'interface entre la culture, l'art, l'économie, la technologie et la science, en étant également le plus inclusif possible.

Une des évolutions majeures en cours dans nos sociétés contemporaines est la place et la fonction des artistes dans l'économie. Les artistes ont des capacités particulières à mettre au service du « monde comme il évolue », en cela qu'ils pensent différemment des ingénieurs ou des chefs d'entreprise. Ce potentiel « disruptif » important existe et reste largement inexploité pour accompagner la transformation de l'économie. L'industrie culturelle et créative est donc un champ immense de potentialités et de coopérations entre espaces urbains notamment puisque France et Allemagne sont également impactées par les différentes transitions en cours.



TABLE RONDE DE CLÔTURE

UN NOUVEAU CYCLE DES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES, ENRICHIS DES DYNAMIQUES TERRITORIALES ET DES PARTENARIATS = VERS LE TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE 2.0

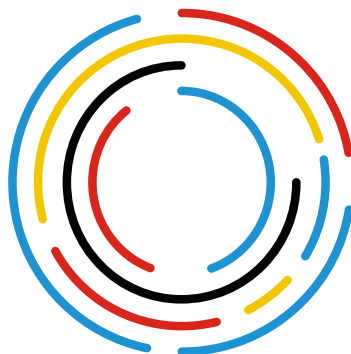


Table-ronde co-présidée par **André ROSSINOT** pour la Métropole du Grand Nancy et le **Prof. Victoire de MARGERIE**, Président de Rondol Industrie et co-fondateur du World Materials Forum (www.worldmaterialsforum.com), introduite et modérée par le **Dr. Claire DEMESMAY**, Directrice du programme France à la Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik (www.dgap.de), société allemande de recherche en politique étrangère.

Traité de l'Élysée des Territoires, traité de l'Élysée des entreprises et de l'innovation.

Suivie d'une séance de questions-réponses.

— AVEC —

Dr. Christophe AREND, Député, président du groupe d'amitié parlementaire France Allemagne,

Laurent HÉNART, Maire de Nancy, ancien Ministre,

Isabelle JEGOUZO, Cheffe de la représentation en France de la Commission européenne,

Patrick FRANCOIS, Directeur régional Grand Est de la Caisse des Dépôts,

Édouard MARTIN, Député européen,

Dr. Florence ROBINE, Rectrice de l'académie de Nancy-Metz et de la région académique Grand Est, Chancelière des Universités,

Dorothee WASSENER, représentant le plénipotentiaire pour la relation culturelle franco-allemande dans le cadre du traité de l'Élysée, **M. Olaf SCHOLZ**, Maire et Président du Sénat de Hambourg,

Sabine von OPPELN, Conseillère supérieure académique à l'Université libre de Berlin,

Présentation par **André ROSSINOT** et discussion de la Déclaration de Nancy 2018 rédigée sur la base du relevé d'orientations des étudiants, et des propositions et attentes recueillies pendant les deux jours.

Avec la participation des maires des communes de la Métropole du Grand Nancy jumelées avec des villes allemandes.

LES ENTRETIENS FRANCO-ALLEMANDS DE NANCY

Un cadre innovant de dialogue en faveur d'une coopération territoriale européenne nécessaire

André ROSSINOT Président de la Métropole du Grand Nancy - ancien Ministre

« Les Entretiens franco-allemands de Nancy ont contribué au progrès des chemins européens, en offrant un cadre de dialogue d'innovation franco-allemand autour des enjeux communs que sont la santé, la recherche, la culture, sous le haut patronage du Président de la République. L'Europe est riche de sa diversité et il nous faut considérer que le ciment qui rapproche et consolide n'est autre que la science de l'interaction, l'intelligence collective. »



Patrick FRANCOIS Directeur régional Grand Est de la Caisse des Dépôts

« Les deux institutions financières, la Caisse des dépôts et la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) ont des coopérations récentes et encore trop limitées. Ce n'est qu'à la fin des années 2000 qu'elles ont décidé de créer le « club des investisseurs de long terme » puis le « club des investisseurs de long-terme européens ». En s'associant, les deux institutions ont compris qu'elles pouvaient peser massivement sur les projets franco-allemands mais également sur la construction européenne. »

Laurent HÉNART Maire de Nancy, ancien Ministre

« Le couple franco-allemand doit continuer d'assumer sa fonction de locomotive de la construction européenne à l'heure des défis des transitions et de la montée des logiques de repli dans nombre de pays. »



Édouard MARTIN Député européen

« Le couple franco-allemand peut porter la dynamique d'une Europe plus politique, plus citoyenne, plus sociale. Toutefois malgré l'intérêt commun que représente le projet européen, quelques points de divergences existent entre la France et l'Allemagne et qu'il ne faut pas chercher à escamoter. Ainsi, dans le domaine de la politique énergétique et de la transition écologique, secteurs stratégiques fortement impactés par la concurrence mondiale, les deux États peinent à coordonner leurs vues. »

Isabelle JEGOUZO Cheffe de la représentation en France de la Commission européenne

« Lorsque le couple franco-allemand est moteur, réussissant politiquement à surmonter les différences et travaillant à des projets concrets, alors l'Europe avance. »

Un outil de développement économique



André ROSSINOT Président de la Métropole du Grand Nancy - ancien Ministre

« Les territoires européens, avec leurs richesses et leurs spécificités sont enclins à partager et coopérer entre eux. Ils sont des relais des États pour promouvoir la construction européenne. Ainsi, au cœur de l'Europe, le territoire métropolitain du Grand Nancy considère que les relations de longue portée qu'il entretient avec l'Allemagne notamment, conditionnent pour une large part la qualité de son développement et de son attractivité. »

Laurent HÉNART Maire de Nancy, ancien Ministre

« Les Entretiens franco-allemands ont abordé l'essentiel des défis qui se présentent aux espaces urbains qui entendent rester compétitifs, maintenir le lien social et la qualité de vie de leurs habitants. »

Prof. Victoire de MARGERIE Président de Rondol Industrie et co-fondateur du World Materials Forum

« Les Entretiens franco-allemands de Nancy ont abordé la thématique essentielle des matériaux, faisant ainsi écho au World Materials Forum organisé depuis 2013, chaque année, à Nancy, où se réunissent des industriels, des start-ups et des chercheurs du monde entier pour réfléchir aux matériaux de demain, plus durables, plus profitables.

Ainsi, des passerelles peuvent être imaginées entre ces deux manifestations complémentaires, afin d'adapter, innover nos économies aux défis de demain (à dix ans, il sera nécessaire de produire deux fois plus de matériaux pour simplement soutenir nos modes de vie : urbanisation, consommation, nouveaux usages, sur une planète aux ressources limitées), autant de garanties de croissance et de mieux-être pour les populations. »

Une contribution à un discours européen positif

Sabine von OPPELN Conseillère supérieure académique à l'Université libre de Berlin

« Les Entretiens franco-allemands de Nancy souhaitent contribuer tant aux objectifs généraux que se fixera le prochain traité de l'Élysée qu'à ses priorités déjà affirmées : « préparer nos économies aux défis de demain ; rapprocher nos sociétés et nos citoyens ; agir conjointement en faveur de la sécurité, de la paix et du développement ; répondre aux défis de la mondialisation. »

Isabelle JEGOUZO Cheffe de la représentation en France de la Commission européenne

« Les Entretiens franco-allemands de Nancy ont le mérite d'aborder et d'interroger des thématiques concrètes qui impactent le quotidien des européens. Ce faisant, grâce au dialogue entre experts et le travail des étudiants français et allemands à l'occasion de cette manifestation, il a été rappelé que l'Europe est une appropriation volontaire. L'Europe est un projet en devenir. »

Christophe AREND Député, président du groupe d'amitié parlementaire France Allemagne

« Les coopérations concrètes du quotidien entre la France et l'Allemagne, au bénéfice des populations, sont le vecteur essentiel pour faire avancer l'idée d'Europe. La coopération franco-allemande ne peut être seulement l'affaire des États. Les représentations nationales, la diplomatie parlementaire accompagnent la marche vers le nouveau traité de l'Élysée. »

DÉFIS ET PERSPECTIVES

La formation

Dorothee WASSENER représentant le plénipotentiaire pour la relation culturelle franco-allemande dans le cadre du traité de l'Élysée

« Il faut rendre le concept d'excellence accessible à tous, à des degrés divers. Personne ne doit se contenter des compétences qu'il acquiert aujourd'hui, nous devons continuer d'offrir les moyens aux individus de monter en compétences tout au long de leur carrière.



Pour répondre aux défis de la mondialisation, la question de la formation professionnelle est donc cruciale. En effet, elle doit permettre d'assurer à chacun les compétences nécessaires d'adaptation, dans un monde économique évoluant rapidement. Personne ne doit être mis de côté, oublié.

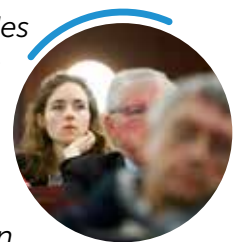
Ainsi, dans le cadre des réflexions d'approfondissement des coopérations franco-allemandes, nous pourrions appeler les deux États à travailler plus étroitement ensemble pour favoriser les conditions d'une formation plus performante et partagée, depuis la création de lycées techniques et centres d'apprentissages jusqu'aux doubles diplômes universitaires en alternance. »

Florence ROBINE Rectrice de l'académie de Nancy-Metz et de la région académique Grand Est, Chancelière des Universités

« La thématique franco-allemande est un des axes stratégiques de développement de l'Université de Lorraine. C'est l'université en France qui propose le plus de double -diplômes franco-allemands. Cet effort doit être poursuivi dans la perspective de l'installation des futures Universités européennes. »

« En matière de formation professionnelle, de nombreux accords de coopération avec les partenaires allemands permettent aux stagiaires des deux pays de se former et d'effectuer des stages de formation professionnelle et de valider leurs compétences dans les entreprises des deux pays. »

« En complément des actions en faveur de l'enseignement de l'allemand et des dispositifs existants en matière de mobilité, le rectorat de l'académie Nancy-Metz s'engage à rejoindre la Plateforme franco-allemande Écoles-Entreprises, avec l'appui du rectorat de l'académie de Paris (1^{er} signataire d'un accord avec la Chambre de commerce et d'industrie franco-allemande). L'adhésion à cette plateforme vise à favoriser les stages en mobilité des élèves/étudiants engagés en formation professionnelle, en formation initiale, en formation continue, en alternance, en apprentissage, et dans l'enseignement supérieur. Les académies de Reims et de Strasbourg étudient aussi la possibilité de rejoindre la plateforme, ce qui donnerait à cette adhésion une dimension « région académique Grand Est ». »



La langue, la mobilité et les échanges culturels

Laurent HÉNART Maire de Nancy, ancien Ministre

« L'Europe doit faire la preuve qu'elle porte toujours une promesse de « mieux-être » pour l'ensemble des populations européennes. C'est son principal défi dans la mondialisation et l'accroissement inexorable des flux qui percutent nos modèles sociaux et nos économies. Les industries culturelles et créatives et plus largement les pratiques artistiques, sont un des meilleurs vecteurs permettant de faire avancer le sentiment européen. »

« Une manifestation franco-allemande qui s'inscrit en soutien à la construction Européenne, l'amitié franco-allemande, sont étroitement liées aux enjeux d'éducation, d'apprentissage de la langue du voisin, une meilleure compréhension mutuelle et les échanges culturels. L'installation d'un véritable parcours linguistique de la crèche au lycée, en coopération avec les collectivités territoriales, souligne le fort engagement partagé pour l'apprentissage de l'allemand. »



« La mobilité des élèves, les liens interculturels sont les ferments essentiels d'une citoyenneté partagée. »

Isabelle JEGOUZO Cheffe de la représentation en France de la Commission européenne

« Le programme Erasmus devrait, à l'avenir, permettre une plus grande mobilité dans le cadre de la formation professionnelle et de l'apprentissage. La proximité géographique de la Région Grand Est avec différents pays européens, et en premier lieu avec l'Allemagne, est un atout indéniable mais qui souligne, là encore, l'enjeu de l'apprentissage de la langue du voisin. »

Le développement économique, la compétitivité, l'innovation

Patrick FRANCOIS Directeur régional Grand Est de la Caisse des Dépôts

« Des outils partagés et des dispositifs financiers existent pour accompagner la transition écologique, territoriale, numérique en Europe, permettant d'investir des sommes importantes dans des projets essentiels au développement comme la couverture numérique des territoires. Ces fonds et dispositifs relativement nouveaux, cette coopération des établissements financiers, sont à renforcer, dans l'optique d'accompagner la réalisation des objectifs que se fixera le nouveau traité de l'Élysée. »

Édouard MARTIN Député européen

« Par la puissance et la densité de leurs relations, mais également par leur poids au sein des 28 États membres, la France et l'Allemagne peuvent engager l'approfondissement de la construction européenne en ouvrant de nouveaux champs de coopération. »

Isabelle JEGOUZO Cheffe de la représentation en France de la Commission européenne

« Le thème de l'innovation, mis en exergue lors de ces journées, est majeur pour l'Union européenne. Le programme de recherche Horizon 2020 a ainsi soutenu les travaux de recherche d'une dizaine de prix Nobel, lors des dernières décennies.

Des réflexions sont en cours pour la création d'un Conseil européen de l'innovation de rupture, pour pouvoir basculer les innovations scientifiques vers le développement économique.

Le prochain cadre financier pluriannuel européen 2021-2027, en cours de préparation, devrait préserver le champ de l'innovation, considérant son caractère fondamental pour l'avenir. »

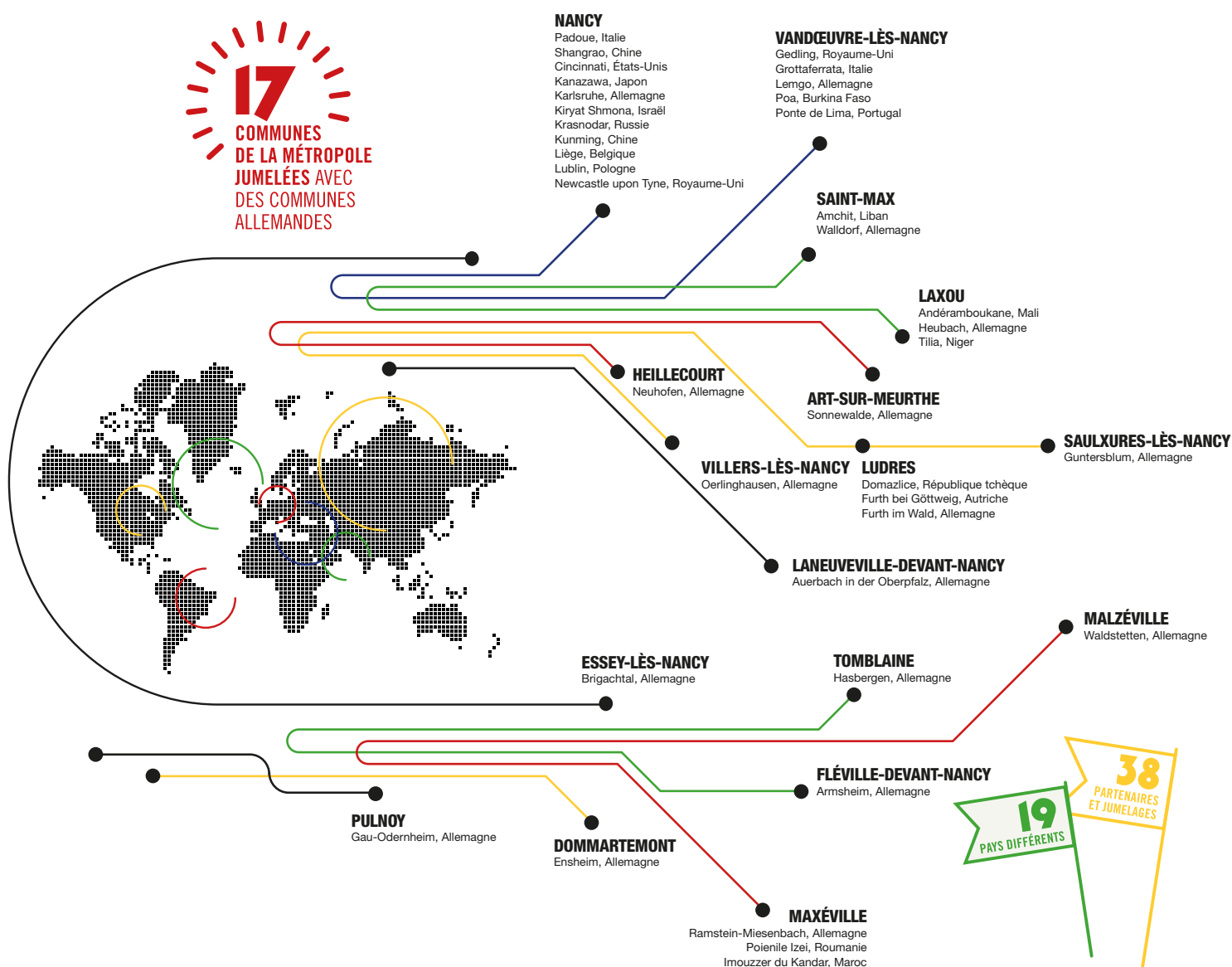
CONTRIBUTION DES COMMUNES DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY JUMELÉES AVEC DES VILLES ALLEMANDES

Dans une Métropole où 17 communes sur 20 ont noué des relations de coopération avec des communes allemandes, fondées sur la confiance et l'amitié, le Grand Nancy a décidé de faire du territoire métropolitain un lieu original d'expression du dialogue franco-allemand.

S'inscrivant dans le cadre du futur traité de l'Élysée, dont l'ambition est notamment de préparer nos économies aux défis de demain et de rapprocher les sociétés et les citoyens par la promotion des coopérations bilatérales et soutenant la démarche générale portant les Entretiens franco-allemands de Nancy, les communes du Grand Nancy jumelées avec des villes allemandes rappellent que les relations interpersonnelles sont le socle de tous les partenariats.

Les citoyens sont les piliers de la relation franco-allemande et les territoires sont les acteurs essentiels du dialogue franco-allemand, notamment dans le cadre d'une nouvelle diplomatie des villes.

L'Europe des citoyens par les citoyens passe par une meilleure connaissance mutuelle, y compris par les plus jeunes générations où l'apprentissage de la langue du voisin est à la fois indispensable, et doit trouver un nouvel élan, et fondamental pour permettre notamment une mobilité et une formation professionnelles tout au long de la vie.







Les entretiens
FRANCO-ALLEMANDS
de Nancy

Innovation im Dialog

métropole
GrandNancy
Eurocité humaine 

Sous le haut patronage de
Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République

Déclaration de Nancy

23 février 2018

Cette déclaration a été présentée par **Monsieur André ROSSINOT**, Président de la Métropole du Grand Nancy, ancien Ministre, aux participants des premiers Entretiens franco-allemands de Nancy, à l'issue de la table ronde de clôture réunissant :

- **M. Christophe AREND**, Député, président du groupe d'amitié parlementaire France Allemagne
- **M. Patrick FRANCOIS**, Directeur régional Grand Est de la Caisse des Dépôts
- **M. Laurent HÉNART**, Maire de Nancy, ancien Ministre
- **Mme Isabelle JEGOUZO**, Cheffe de la représentation en France de la Commission européenne
- **Mme Victoire de MARGERIE**, Président de Rondol Industrie et co-fondateur du World Materials Forum
- **M. Édouard MARTIN**, Député européen
- **Mme Florence ROBINE**, Rectrice de la région académique Grand Est et de l'académie de Nancy-Metz, chancelière des universités
- **Mme Dorothee WASSENER**, Représentant le plénipotentiaire pour la relation culturelle franco-allemande dans le cadre du traité de l'Élysée, **M. Olaf SCHOLZ** Maire et Président du Sénat de Hambourg

En avril 2017, la Métropole du Grand Nancy a décidé de faire du territoire métropolitain un lieu original d'expression du dialogue franco-allemand alors même que, dans le contexte du Brexit et de la poussée des populismes, semblait se jouer dans nos deux pays l'avenir européen.

C'est dans cette optique de promotion et de renforcement de l'ambition européenne, d'une Europe plus proche des territoires et plus pragmatique, que la Métropole du Grand Nancy a choisi de concevoir et mettre en œuvre les Entretiens franco-allemands de Nancy, avec le soutien décisif de l'ensemble des communes de la Métropole jumelées avec une commune allemande et de l'ensemble de ses partenaires de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et de la culture. Une contribution forte et originale de la jeunesse franco-allemande soutient également cette initiative.

Cadre de dialogue, d'expertise, d'innovation, et de coopérations concrètes, nouvelles et de terrain, les Entretiens franco-allemands de Nancy sont également porteurs d'un message engagé à destination des deux États dans leurs travaux d'élaboration d'un nouveau Traité.

Nous déclarons ainsi que :

→ Nous faisons nôtre et partageons la déclaration conjointe du Président de la République française et de la Chancelière de la République fédérale d'Allemagne à l'occasion du 55^e anniversaire du traité de l'Élysée.

« Ce traité, évènement majeur dans l'histoire de l'amitié franco-allemande, demeure la base d'une coopération vaste et fondée sur la confiance entre nos pays et nos concitoyens. Depuis lors, l'amitié franco-allemande est un pilier de l'intégration européenne. »

« La France et l'Allemagne sont l'une pour l'autre des partenaires politiques majeurs et des voisins de confiance. Les citoyens français et allemands sont étroitement liés. Nos gouvernements partagent une même responsabilité face aux nombreux défis auxquels sont confrontés l'Europe et le monde. »

→ Nous saluons également la résolution commune de nos deux Parlements et leur volonté de renforcer l'institutionnalisation de la coopération grâce à un accord parlementaire bilatéral officiel.

→ Nous soutenons les efforts envisagés par les deux pays en vue « *d'élargir encore la coopération franco-allemande, afin de relever les défis politiques, économiques, sociaux et technologiques des prochaines décennies et d'aller de l'avant sur la voie d'une Europe prospère et compétitive, plus souveraine, unie et démocratique* » et leur « *ambition de définir des positions communes sur toutes les questions européennes et internationales importantes* ».

→ Nous entendons, par les Entretiens franco-allemands de Nancy, contribuer tant aux objectifs généraux que se fixera le prochain traité de l'Élysée, qu'à ses priorités déjà affirmées : « *préparer nos économies aux défis de demain ; rapprocher nos sociétés et nos citoyens ; agir conjointement en faveur de la sécurité, de la paix et du développement ; répondre aux défis de la mondialisation* ».

→ **Nous appelons les deux États, dans le respect de leur organisation institutionnelle propre, à libérer, encourager et soutenir les coopérations entre les territoires. Facteurs de rapprochement entre les sociétés et entre les citoyens, tout spécialement aux frontières, elles sont accélérateurs d'adaptation, d'innovation, de croissance et de mieux-être.**

Ainsi les Entretiens franco-allemands de Nancy contribuent-ils à :

« PRÉPARER NOS ÉCONOMIES AUX DÉFIS DE DEMAIN »

En appui aux États qui entendent « élaborer des politiques et des instruments communs pour le développement durable, le passage au numérique et l'innovation de rupture », les Entretiens franco-allemands de Nancy 2018 ont contribué à multiplier les opportunités de coopération des écosystèmes d'excellence dans quatre thématiques majeures, susceptibles d'ouvrir de nouvelles routes à la science et à la société : la santé, les nouveaux matériaux, le numérique et la cybersécurité, les industries culturelles et créatives.

Les travaux des Entretiens franco-allemands de Nancy 2018, dans le cadre du Conseil des Ministres des étudiants soutenu par l'OFAJ, puis dans leurs séquences et leurs débats, et par les temps d'échanges et de réflexion entre représentants des communes allemandes et françaises, ont permis de faire apparaître des constats et des propositions que nous portons à la connaissance des gouvernements et des parlements.

Les quatre thématiques abordées lors des Entretiens doivent être les « biens communs » européens de demain.

- L'économie numérique et la cybersécurité
- les nouveaux matériaux
- la santé
- les industries culturelles et créatives

Nous déclarons que la création d'espaces communs franco-allemand sectoriels serait un moyen efficace pour approfondir et diversifier la coopération globale entre nos deux États et au profit de l'Union européenne. Ainsi, en ce qui concerne les thématiques des Entretiens franco-allemands de Nancy 2018 :

En matière d'économie numérique et de cybersécurité : serait mis en place un cloud franco-allemand adossé à un règlement général franco-allemand sur la protection des données ;

En matière de nouveaux matériaux : serait créé sur le modèle de l'Office franco-allemand pour la transition énergétique, un Office franco-allemand des Matériaux dont l'ambition serait de contribuer à inventer les matériaux de demain dans l'intention de réduire leur empreinte écologique, d'améliorer leur efficacité énergétique et de renforcer ici notre sécurité stratégique ;

En matière de santé : serait instauré un espace éthique commun de la recherche, couvrant notamment la constitution des cohortes, le recueil et la confidentialité des données.

En matière d'industries culturelles et créatives : serait formalisé un espace unique franco-allemand pour les droits liés à la création et les droits des créateurs.

En matière de mobilité de la jeunesse : serait mis en œuvre un espace commun franco-allemand de la formation professionnelle initiale.

« **RAPPROCHER NOS SOCIÉTÉS ET NOS CITOYENS** »

Grâce au soutien de l'OFAJ, enfant du traité de l'Élysée 1963, et avec le concours de l'Université de Lorraine et du Campus de Sciences Po Nancy, les Entretiens franco-allemands de Nancy 2018 ont réuni 50 étudiants et doctorants français et allemands issus d'universités des deux pays, qui ont ensemble réfléchi, débattu et écrit sur les thèmes concrets des deux journées, dont aussi les programmes d'échanges, les projets culturels communs au sens large, et la mobilité au cours des études et à l'issue de celles-ci. Les actions de l'OFAJ, ainsi que de l'Université franco-allemande, de l'Institut Goethe et des Instituts français doivent rester au cœur des politiques communes et conjointes.

S'inscrivant dans le futur traité de l'Élysée, les communes du Grand Nancy jumelées avec des villes allemandes rappellent que les relations interpersonnelles sont le socle de tous les partenariats. Les citoyens sont les piliers de la relation franco-allemande et les territoires sont des acteurs essentiels du dialogue franco-allemand notamment dans le cadre d'une nouvelle diplomatie des villes. L'Europe des citoyens passe par une meilleure connaissance mutuelle, y compris par les plus jeunes générations ou par l'apprentissage de la langue du voisin.

Nous nous réjouissons que, de son côté, et en complément des actions en faveur de l'enseignement de l'allemand et des dispositifs existants en matière de mobilité, le rectorat de l'académie Nancy-Metz s'engage à rejoindre la Plateforme franco-allemande Écoles-Entreprises, avec l'appui du rectorat de l'académie de Paris (1^{er} signataire d'un accord avec la Chambre de commerce et d'industrie franco-allemande). L'adhésion à cette plateforme vise à favoriser les stages en mobilité des élèves/étudiants engagés en formation professionnelle, en formation initiale, en formation continue, en alternance, en apprentissage, et dans l'enseignement supérieur. Les académies de Reims et de Strasbourg étudient aussi la possibilité de rejoindre la plateforme, ce qui donnerait à cette adhésion une dimension « région académique Grand Est ». Nous déclarons ainsi que cette démarche gagnerait à être généralisée sur l'ensemble des territoires des deux pays, et contribuent ainsi à la création d'un espace commun franco-allemand de la formation professionnelle initiale.

« AGIR CONJOINTEMENT EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ, DE LA PAIX ET DU DÉVELOPPEMENT »

La France et l'Allemagne entendent développer leur coopération basée sur la confiance dans les domaines des politiques étrangère, de défense, de sécurité et de développement. Les Entretiens de Nancy ont montré qu'en matière de cybersécurité, les coopérations existantes sont solides et offrent les bases de progrès sensibles, dont les États pourraient fixer les orientations et les conditions, et ce, dans le domaine civil comme dans le domaine militaire, les frontières étant désormais floues entre les deux univers.

« RÉPONDRE AUX DÉFIS DE LA MONDIALISATION »

Les Entretiens de Nancy 2018 ont validé l'idée contenue dans la déclaration commune du 23 janvier 2018 que la rapidité des progrès technologiques du monde actuel et les défis énoncés dans l'Agenda 2030 et dans l'Accord de Paris constituent de toute évidence une raison de plus de moderniser et d'élargir le traité de l'Élysée.

Nous partageons ainsi l'idée que sont nécessaires et urgentes des politiques efficaces et de nouvelles approches technologiques (communes), notamment dans les domaines de la protection du climat, de l'énergie, de la mobilité, des biotechnologies et de l'intelligence artificielle. Ces thèmes seront considérés en priorité, avec ceux de cette édition, dans la conception et la préparation des Entretiens franco-allemands de Nancy 2019.

Les travaux de la simulation du Conseil des Ministres franco-allemand figurent en synthèse à la suite de la présente déclaration dont ils constituent une partie intégrante.

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA SIMULATION DU CONSEIL DES MINISTRES FRANCO-ALLEMAND

Les principales propositions à intégrer dans la Déclaration de Nancy

Numérique et Cybersécurité :

Le numérique étant un sujet très vaste, avec de nombreux risques inhérents à son utilisation, il s'agira de se concentrer sur la limitation de ces risques. Un des projets phares concernant le numérique et la cybersécurité sera la création d'un cloud franco-allemand (à défaut d'être européen) pour être plus indépendant dans le stockage de nos données. En effet, les États tendent à une numérisation de leurs données et services et posséder des centres de stockage propres aux États sera un grand pas pour une meilleure gestion et sécurité de ces données. Les données sont actuellement stockées en dehors de l'Union européenne par les géants du Web tels que Google ou Apple. Non seulement cela fera gagner une indépendance et une plus grande souveraineté pour les États qui y participeront, mais cela permettra aussi de mieux gérer en interne les coûts de stockage des données. Concomitamment à cela, la création d'un règlement général sur la protection de ces données (tel que l'actuel RGPD) commun servirait à encadrer les données de ce cloud.

Anne-Claire MANSION, Doctorante LUE en droit public, IRENEE, Université de Lorraine

Mobilité :

Un grand nombre de programmes et de dispositifs d'aide à la mobilité franco-allemande existent et se développent entre nos deux pays. Pour autant, certains freins persistent à sa généralisation. Parmi eux, sont notables le manque de connaissances des dispositifs proposés ainsi que les opportunités futures qu'ils offrent. Face à cela, il apparaît comme primordial de promouvoir les possibilités d'échanges par la mise en place d'un forum itinérant de l'emploi et de la formation en France et en Allemagne. Les actions de promotion des initiatives franco-allemandes et européennes pour la mobilité seront renforcées par la mise en place du « Mois de l'Europe » dont l'objectif est de poser les bases d'un enseignement partagé dans l'espace communautaire, initié par une première phase de mise en place entre la France et l'Allemagne. Il proposera notamment des cours sur l'histoire et la construction européennes qu'il sera possible de suivre en France ou en Allemagne. Il débutera le jour de l'Europe.

Frédérique MOREL-DORIDAT, doctorante contractuelle en géographie et aménagement, Laboratoire LOTERR, Université de Lorraine.

Santé et bien-être :

Nous proposons l'instauration d'une carte européenne de couverture santé. Elle couvrirait les dépenses de santé des ressortissants européens au sein des pays partenaires. Sa validité serait illimitée. Elle comporterait une puce retraçant l'historique de santé de l'utilisateur. De plus, elle serait identique à tous les pays. Elle pourrait éventuellement remplacer les cartes « vitales » nationales. La carte devrait être acceptée chez tous les praticiens, hôpitaux, pharmacies, etc., toujours dans un but d'éviter toute avance de frais. Le projet serait tout d'abord établi entre la France et l'Allemagne. Si le sujet s'avère fructueux, le projet s'ouvrirait aux pays souhaitant y participer. À long terme, la carte tendrait vers une uniformité concernant la prise en charge de la santé. Un centre européen assurerait la protection des données personnelles. En conséquence, cette carte permettrait une simplification de la procédure, favoriserait une meilleure intégration européenne et, à long terme, elle devrait permettre d'éviter toute avance des frais de l'utilisateur en permettant une prise en charge financière immédiate.

Nils-Frederik GILLMEISTER, Doctorant contractuel en Psychologie, Laboratoire Interpsy, Groupe de Recherche sur les Communications.

Matériaux :

La création d'un Office franco-allemand pour les nouveaux matériaux dont le fonctionnement s'apparentera à l'office franco-allemand pour la transition énergétique est particulièrement nécessaire. L'objectif serait la production ainsi que le partage des connaissances. La France et l'Allemagne pourront être à l'avant-garde d'une branche au sein de cet office qui sera consacrée aux questions de l'économie circulaire, une approche indispensable pour réussir la transition écologique. Enfin, la priorité en la matière sera l'utilisation de matériaux sobres en carbone et facilement recyclables.

Charles ROUX-PERTUS, Doctorant en Nanomatériaux, Électronique et Vivant, Laboratoire Institut Jean Lamour.

Industries culturelles et créatives :

Les industries culturelles et créatives sont à la recherche de ressources financières mais également de ressources cognitives. Maintenir un soutien financier et faire croître les échanges et les relations franco-allemandes dans les milieux artistiques, de la culture et de l'entrepreneuriat créatif semble être une perspective de développement prioritaire. La création d'un fonds public-privé franco-allemand, d'une plateforme participative franco-allemande permettraient d'apporter une réponse financière, matérielle et également cognitive (par exemple apport d'expérience entrepreneuriale au développement de start-ups créatives). Le financement de l'art, de la culture et de l'industrie créative favoriserait le développement des relations et notamment les échanges interculturels franco-allemands.

Jonathan LABBE, Doctorant en Sciences de Gestion, Laboratoire: CEREFIGE, Université de Lorraine.

Sous le haut patronage de
Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République

Les personnalités ci-dessous ont adressé un
courrier de soutien à la manifestation :

Édouard PHILIPPE, Premier Ministre

Gérard COLLOMB, Ministre de l'Intérieur

Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Économie et des Finances

Nathalie LOISEAU, Ministre auprès du Ministre de l'Europe et des
Affaires étrangères, chargée des Affaires européennes

Antonio TAJANI, Président du Parlement européen, député européen

Jean-Claude JUNCKER, Président de la Commission européenne

Jean-Luc MARX, Préfet de la Région Grand Est

Christian CAMBON, Sénateur du Val de Marne, Président de la Commission
des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées au Sénat

Christophe AREND, Député de Moselle, Président du groupe
d'amitié France-Allemagne à l'Assemblée nationale

Sabine THILLAYE, Députée d'Indre-et-Loire, Présidente
de la commission des Affaires européennes

Belkhir BELHADDAD, Député de Moselle, Conseiller municipal
de la Ville de Metz, Conseiller Metz Métropole

Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Christian ESTROSI, Président délégué de la Région Sud Provence-Alpes-
Côte d'Azur, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Maire de Nice

Robert HERRMANN, Président de l'Eurométropole de Strasbourg

Jean-Luc MOUDENC, Président de Toulouse Métropole, Maire de Toulouse

PROCHAINE ÉDITION / 14 ET 15 MARS 2019

CCI de Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle
53 rue Stanislas à Nancy

Une initiative proposée par :

métropole
GrandNancy
Eurocité humaine

Avec le concours actif de :



En partenariat avec :

